

Bulletin de l'Amicale des Pasteurs français à la retraite

## SOMMAIRE

**P.1** Edito - Humour - La justice qui restaure. **P.2-3** La vie des pastorales. **P.3** Le Jury œcuménique à Cannes a 40 ans. **P.4-5** La justice qui restaure. **P.5** L'exemple de l'Afrique du Sud - Ils sont là, tous les quatre... **P.6** Voyage en théologie - Mots croisés. **P.7** Parmi les livres - Il ne sait plus qu'il est mon père - Aux inscrits à Sète. **P.8** Méditation - Le carnet - Finances.

## Edito :

**U**n mot. Moteur. Au cœur de notre vie. Définissant notre personne. Qui par là n'est pas seule face à ce qui est, ce qui fut, ce qui sera.

## Devine !

Un mot clé. Car qui ne peut le prononcer ne saurait aller plus loin. Figé qu'il est dans l'espace où l'unique repaire n'est que lui-même. Il n'y a plus qu'à ressasser l'autosuffisance. Ou l'autodénigrement. A moins que règne l'insignifiance. Le vide en soi. Fermer le ban. Histoire finie.

A moins que le mot clé fasse son œuvre. La porte dressée là, à l'insu de notre volonté, est à déverrouiller. Au risque que nous nous étouffions, nous étioilions ou nous illusionnions.

Ce mot peut paraître usé, rebattu. Pourtant sa richesse inouïe ravive le cœur de qui s'y raccroche. Tout bêtement. Ils existent, oui, les bienfaits venus de Dieu. Cherche en toi, remonte dans ta mémoire. Attentivement. Précautionneusement. Il te viendra alors le seul mot qui fait vivre : reconnaissance.

Jean-Claude Odier

## HUMOUR

Le pape se présente à la porte du Paradis. Il « cogne » deux ou trois coups. St Pierre ouvre un vasistas, le reconnaît et lui dit : « Pourquoi m'as-tu dérangé ? Tu as les clés, toi ; tu pouvais bien entrer. » « Oui, répond le pape, oui, j'ai bien les clés ; mais Luther et Calvin ont changé toutes les serrures. »

## La justice qui restaure...



Fontaine du dialogue à Angers (sculpture Gualterio Busato)

## ... ou quand victimes et criminels se parlent

par Jacques Gradt

**A**près l'Assemblée nationale, le Sénat a adopté le 26 juin le « projet tendant à renforcer l'efficacité des sanctions pénales. » Les deux mesures phares de la réforme pénale - la suppression des peines planchers et la création de la contrainte pénale - ont retenu toute l'attention, laissant dans l'ombre d'autres propositions, notamment celle qui prévoit la mise en place des mesures de « justice restaurative ». Lors des séances publiques et à l'initiative du gouvernement, les députés ont en effet introduit un nouvel article dans le Code de Procédure Pénale. Sa rédaction a été amendée par les sénateurs sous la forme suivante :

# LA VIE DES PASTORALES

## Alsace-Moselle

12-15 mai

### La place de la religion dans la société

**L**ongtemps la religion a tenu une place dominante dans la société. Plus le cas dans notre monde sécularisé. Mais pas question de se résigner à la place insignifiante à laquelle beaucoup pensent la réduire. Réfléchir à tout cela était proposé au Liebfrauenberg.

En introduction, Bernard Sturmy part de ce qui a changé pour les religions et en cherche les raisons. Le souci de la vérité a concurrencé la foi. La société moderne vouée à la production matérielle détruit la mémoire et gomme les différences, crée du vide et ne répond pas aux besoins humains essentiels. Dans une société individualiste surgissent des mouvements hors du cadre religieux habituel. En fait il n'y a pas de société sans religion. Croire en un Dieu de la création et de l'histoire s'inscrit forcément dans une histoire et dans la réalité sociale. L'apport du religieux à la société est vital pour lui donner de la profondeur, l'ancrer dans une mémoire, lui faire trouver cohérence et structuration.

Le travail biblique et théologique était centré sur l'identité. Daniel Gerber, professeur de NT à Strasbourg, présente une lecture passionnante de I Corinthiens sous l'angle inédit de la construction de l'identité en Christ. Quels étaient pour Paul les principes fondamentaux de ce processus dynamique ? D'abord la logique de la croix, à l'inverse de la logique gréco-romaine tournée vers la recherche de l'honneur : l'appel à vivre sa foi dans la cité d'alors par le changement vigoureux des valeurs révélé par la mort infamante de Jésus ! Des gens ne comptant pas socialement ont été appelés à être en Christ, à exister. Pourvu que le frère ne soit pas blessé, que nul ne cherche son propre intérêt. C'est l'autre marque identitaire forte : la logique de l'agapè, l'amour qui construit.

Ensuite, Francis Messner, ancien directeur de recherche du CNRS, aborde la question de la religion dans l'état et la société en Europe. Fin connaisseur des institutions religieuses et de leurs statuts juridiques, il montre 4 droits fondamentaux : garantie de liberté de religion, non-confessionnalité et neutralité de l'état en matière religieuse, autonomie ou liberté d'organisation des cultes, principe

de coopération et de dialogue entre états et religions.

Le 3<sup>ème</sup> jour était prévue l'excursion à Strasbourg, au siège du Conseil de l'Europe. Ulrich Bunjes, conseiller politique et directeur de l'éducation, parle du travail de cette institution. Notre collègue Richard Fischer, responsable du Bureau strasbourgeois de la Conférence des Eglises Européennes, fait part de ses remarques sur la place de la religion dans l'espace public. Son souhait : davantage de coopération entre églises et états, organisations religieuses et politiques, pour viser « une vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes » (P. Ricoeur).

Dernier matin avec Rémi Gounelle, doyen de la faculté de Strasbourg : « Théologie et société, une rencontre possible, souhaitable ? » Partant du livre de Jean-Marc Ferry, Les lumières de la religion, il insiste sur le rôle que la faculté peut jouer pour articuler le discours religieux et la société civile. Initiatives récentes : conférences publiques, formations interdisciplinaires, nouveaux diplômes universitaires de culture religieuse, de médiation socio-religieuse. Perspectives rendues possibles par le contexte de l'Alsace, explique le collègue Philippe Ichter, depuis peu conseiller du président de la Région pour les affaires du culte et l'inter-religieux, un rôle spécifique et unique en France. Ici la laïcité est vécue de façon ouverte, les religions sont des partenaires reconnus dans l'espace public.

Il faudrait évoquer les moments de détente, chants et musique, soirée film, concert d'orgue à l'église de la Robertsau, l'entretien avec Christian Albecker, nouveau président de l'UEPAL, les cultes... Une rencontre tellement riche !

Thomas Bresch

## Drôme-Ardèche

13 mai et 16 juin

### Dire Dieu (A. Gounelle) et l'évangélisation (A. Arnoux)

**E**n mai, nous avons eu l'avantage de bénéficier des dons pédagogiques d'André Gounelle. Soixante années d'une expérience personnelle : comment penser et dire Dieu dans un monde

sécularisé ? Trois constats. **1-L'impact des religions.** Après la disqualification des religions des années 50 (Barth, Bonhoeffer), on peine toujours à en percevoir les aspects positifs. Comment les prendre au sérieux sans banaliser Jésus ? La pensée réformée développe une théorie intéressante : Jésus incarne un Dieu qui le dépasse largement. Dans la réflexion sur Dieu, il importe ainsi de prendre en compte l'apport des religions.

**2-Le souci de cohérence.** Comment conceptualiser Dieu ? Pascal n'en est pas resté au rejet de la philosophie qui a marqué l'expérience existentielle de sa conversion. Il ne s'agit pas de prouver Dieu, mais d'y voir une hypothèse crédible. **3-Des catégories nouvelles pour penser Dieu.** C'est la rencontre de théologiens attentifs aux courants culturels qui structurent l'homme contemporain : Tillich, le « Process » (Cobb). A. Gounelle repense la notion de Toutepuissance divine, sans pour autant aboutir à sa Non-puissance. Dieu est plus qu'une personne, un jaillissement continu. Pour une confession de foi en Dieu, jamais on ne dira tout sur lui. Dire Dieu est nécessaire, mais dangereux.

Alain Arnoux, en juin, a quant à lui dialogué avec nous sur l'évangélisation. Ce mot véhicule beaucoup de malentendus et de fantasmes. Or c'est la vie même de l'Eglise. Dès lors, qu'est-ce qui est important de vivre et à transmettre ? Nous sommes à la mort de quelque chose et, pour nos contemporains, la Bible n'est plus une autorité derrière laquelle s'abriter ; il faut offrir des moments où une Parole passe. Le contexte culturel urbain est porteur de demandes qui peuvent s'exprimer anonymement. Il s'agit d'aller là où les gens sont, pour les rencontrer hors de nos habituels lieux de culte. A. Arnoux a rédigé un bilan de 56 propositions à paraître dans « Information-Evangélisation ».

Jean-Pierre Yel

## Sud-Ouest

23 mai

### Raphaël Picon : exorcismes et guérisons

**L**a pastorale, accueillie par Christophe Denis dans les locaux de Bordeaux-Rive droite, a regroupé une quinzaine de collègues et quelques conjoints provenant

principalement de l'Aquitaine. Raphaël Picon, professeur à l'IPT à Paris, présente son dernier livre : "Délivre-nous du Mal ; Exorcismes et Guérisons, une Approche protestante" (Labor et Fides).

La plupart des pasteurs reçoivent des demandes d'intervention par la prière ou par un geste annonçant une possible guérison. Faut-il donner une réponse positive lorsque la demande porte sur un acte que l'on pourrait qualifier d'exorcisme ? Si la Réforme a pris des distances avec la superstition, la prédication de la grâce ne permet de rester totalement sourds devant ces interpellations, expression de souffrances réelles. L'Église ne peut passer à côté de cette fonction de guérison qui appelle l'être souffrant à se tenir debout, ressuscité. Nombreuses sociétés et associations accueillant des personnes victimes d'addictions proposent, à côté du soutien technique et moral, des gestes ou des actes qui font sens. Pour le professeur de théologie pratique qu'est R. Picon, la réflexion sur la guérison et l'exorcisme est nécessaire d'un point de vue sociologique et théologique pour découvrir comment les sociétés humaines apportent des réponses aux questions de la maladie et du mieux être. Comment prendre en compte toutes les dimensions de l'humain dans la relation avec la personne qui demande au pasteur d'intervenir en vue d'une guérison ? Mais cette réflexion sur des rituels ne peut faire l'économie d'une légitimation par l'Église pour éviter que chacun ne bricole dans son coin des outils personnels.

Après le repas, Alain Pélissier, président du conseil régional EPU-SO, a présenté les défis devant lesquels se trouvent confrontées les Églises du Sud-Ouest. La pastorale envisage de se retrouver au mois de mai 2015, probablement toujours en Aquitaine en espérant qu'une autre équipe puisse, en parallèle, organiser une rencontre annuelle pour les retraités qui résident plutôt dans l'est de cette grande région Sud-Ouest.

Philippe Gross

## Région parisienne

11 juin

### Les femmes de pasteurs mobilisés pendant la première guerre mondiale

La rencontre s'est déroulée dans les locaux de l'Annonciation. Accueillis par les pasteurs Daudé et Heller, nous étions une quarantaine pour un repas et écouter Mme Gabrielle Cadier Rey, du centre d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle des universités de Paris 1 et 4. Si souvent les conditions de la guerre ont conduit à un élargissement du rôle traditionnel des épouses de pasteur lorsque celui-ci n'était pas mobilisé -soutien aux familles touchées par le deuil ou le retour d'un grand blessé, visites dans les hôpitaux militaires, correspondance avec les soldats au front- il est des cas où elles se sont trouvées

en situation de "remplaçantes" de leur mari absent.

Une lettre adressée à toutes les femmes de pasteur ( 3/12/1914) par le président des églises réformées évangéliques de France les appelle à "favoriser par les moyens dont elles disposent l'ordre, l'union et la vie des troupeaux confiés à leur ministère conjointement à celui de leur mari; s'il en est que de graves empêchements retiennent loin de leur presbytère, le conseil leur serait reconnaissant d'en aviser la commission exécutive chargée d'assurer le service des paroisses vacantes." Ainsi est sous-entendu qu'une paroisse n'est "vacante" que si l'épouse du pasteur est empêchée d'exercer le ministère qu'elle partage avec son mari.

A partir de là, les situations les plus diverses ont vu le jour; les femmes de pasteur assurant visites, actes pastoraux, organisation de la catéchèse, collecte des dons et... prédication. Une exclusion cependant : "la célébration de la sainte cène" reste réservée au sexe masculin; la communion ne sera donnée que lors du passage d'un pasteur ou par un laïc masculin ayant reçu une délégation pastorale. La guerre a ainsi ouvert des portes même étroites à un ministère pastoral féminin. Cependant, la fin de la guerre survenant, une sorte de chape de plomb s'est refermée sur cette période exceptionnelle, et ce n'est que 50 ans plus tard que les portes s'entrebâilleront à nouveau.

Jean-Pierre Rive

## Festival de Cannes : le jury œcuménique a 40 ans



Les frères Dardenne reçoivent le prix spécial du 40<sup>e</sup> anniversaire du Jury œcuménique

Le Jury Œcuménique a attribué son prix au film « **Timbuktu** » de Abderrahmane Sissako. Ce film dénonce de manière forte mais subtile les horreurs issues d'une vision extrémiste de la religion. Avec humour et retenue, tout en critiquant l'intolérance, il éclaire l'humanité qui demeure en chaque homme. Mention spéciale au documentaire « **Le sel de la terre** » de Wim Wenders et Julien Ribeiro Salgado. De magnifiques photos et un dialogue fort entre la splendeur du monde et l'humanité contemporaine dans ce qu'elle a de pire et de meilleur. Autre mention spéciale au film « **La belle jeunesse** » de Jaimes Rosalás. A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du Jury, un **prix spécial** a été remis à Jean-Pierre et Luc Dardenne pour l'ensemble de leurs films empreints de valeurs évangéliques. Le dernier, « **Deux jours, une nuit** », interroge sur notre monde, la dignité, la solidarité et la fraternité.

Denyse Muller

# La justice qui restaure...

## ... ou quand victimes et criminels se parlent

« Art. 10-1. - À l'occasion de toute procédure pénale et à tous les stades de la procédure, y compris lors de l'exécution de la peine, les victimes et l'auteur d'une infraction, sous réserve que les faits aient été reconnus, peuvent se voir proposer une mesure de justice restaurative.

« Constitue une mesure de justice restaurative toute mesure permettant à une victime ainsi qu'à l'auteur d'une infraction de participer activement à la résolution des difficultés résultant de l'infraction, et notamment à la réparation des préjudices de toute nature résultant de sa commission. Cette mesure ne peut intervenir qu'après que la victime et l'auteur de l'infraction ont reçu une information complète à son sujet et ont consenti expressément à y participer. Elle est mise en œuvre par un tiers indépendant formé à cet effet, sous le contrôle de l'autorité judiciaire ou, à la demande de celle-ci, de l'administration pénitentiaire. Elle est confidentielle, sauf accord contraire entre les parties. »

### « Poser une parole sur un acte, ses dommages et ses conséquences. »

Sous le terme de mesures de justice restaurative, le projet de loi entend différentes procédures de médiation (rencontres victimes et auteurs d'infraction) ou la mise en place de groupes de soutien (cercles de soutien et de responsabilité pour les condamnés). Pour les victimes, leurs proches, comme pour les auteurs d'infraction, ces pratiques permettent de poser une parole sur un acte, ses dommages et ses conséquences.

En France, les expérimentations sont rares malgré les efforts et la pédagogie de professionnels de la justice, d'associations, de chercheurs ou plus récemment de la Plateforme pour la justice restaurative créée fin 2013 afin de promouvoir une autre vision de la justice dans l'espace public. Seul le groupe Ecologiste s'en est fait l'écho et le soutien appuyé.

Avec cette disposition qui sera ainsi inscrite dans la loi, la France se conforme

aux préconisations de la directive du Parlement européen du 25 octobre 2012 qui établissait des normes minimales concernant le droit, le soutien et la protection des victimes. Les évaluations menées dans plusieurs pays pionniers comme le Canada ont montré les multiples impacts positifs de ces mesures de justice restaurative, notamment en matière de récidive. Les participants témoignent qu'ils sont reconnus par les autres parties en présence, y compris par les structures sociales et juridiques, dans leurs souffrances, dans leur intégrité morale et psychique, mais aussi dans leur citoyenneté, et qu'ils peuvent ainsi aborder autrement leur avenir.

### « Une autre vision de la justice qui se démarque de la logique punitive. »

Lors des débats au Parlement, certains députés ont exprimé leur scepticisme et leur incompréhension, s'interrogeant sur ce que l'on restaurait et ce que l'on réparait lors de ces rencontres. Ces dispositifs ne peuvent être pleinement appréciés sans poser à minima la question du sens de la peine. La justice restaurative affirme une autre vision de la justice qui se démarque de la logique punitive. Punir, c'est faire souffrir. La souffrance, infligée de manière légitime et espère-t-on proportionnée, est-elle toujours appropriée, que l'on se place du point de vue social, politique ou éthique ? Peut-on inventer une autre façon de sanctionner -il ne s'agit en effet ni

d'excuser ni de minimiser, encore moins d'absoudre l'infraction- tout en permettant de réparer les liens et les personnes ? Le besoin de justice exige-t-il seulement une réparation matérielle, une peine qui a sa mesure et sa comptabilité, ou requiert-il d'abord la restauration de l'intégrité blessée et meurtrie ?

Née outre-Atlantique voici quelques dizaines d'années, la justice restaurative (restorative justice en anglais, parfois traduite par justice réparatrice) offre une autre approche que la justice punitive. Elle prend en considération les auteurs, les victimes, leurs proches mais aussi la communauté. Et vise à les restaurer dans leur intégrité et dans leurs liens sociaux afin de leur permettre, malgré tous les dommages subis ou causés, de se reconstruire.

Le Canada a été un pays pionnier en la matière. Les résultats (notamment en matière de récidive) y sont probants. En 2000, les premières médiations entre détenus et victimes étaient organisées au sein de différents établissements pénitentiaires en Belgique. Les premières expériences pilotes ont été reconnues comme suffisamment concluantes pour qu'en 2005 ce pays introduise dans son Code de procédure pénale et dans son Code d'instruction criminelle des dispositions relatives à la médiation relevant de la justice restaurative. Les expériences menées en France sont encore trop parcellaires: rencontres détenus-victimes à la centrale de Poissy en 2010 et 2014, cercles de soutien récemment mis en place par le Service pénitentiaire de probation et d'insertion des Yvelines.

### « Leur avenir ne peut se construire que dans un vivre-ensemble sain et restauré. »

Howard Zehr, professeur de justice restaurative dans une université mennonite américaine et artisan de ces réflexions aux États-Unis, a intitulé l'un de ses ouvrages « *Changer de lentilles. Un nouveau regard sur la criminalité et la justice* ». La justice restaurative propose en effet de modifier notre regard sur les infractions, ce qu'elles signifient

### Bibliographie

- Howard Zehr, La justice restaurative. Pour sortir des impasses de la logique punitive, Genève, Labor et Fides, 2012.
- Robert Cario, La justice restaurative. Principes et promesses, Paris L'Harmattan, 2010.
- Sous la direction de Frédéric Rognon et Brice Deymié, Punir, Restaurer, Guérir, L'Harmattan, 2014.
- Réforme (26-06-2014) : dossier présenté par Marie Lefebvre-Billiez.

en termes de fractures individuelles et sociales. Dans son approche pratique, elle considère en premier les besoins et les demandes de tous les acteurs en présence, les victimes, les auteurs de délits et de crimes, mais également ceux de la société dans sa dimension instituante. Dans sa mise en œuvre, elle accorde ainsi une place déterminante à la personne tierce qui intervient dans le processus de

rencontre. Si cette personne est formée à la médiation et facilite une parole, elle n'est pourtant ni un médiateur ni un facilitateur. Elle agit d'abord comme le représentant de la communauté. Elle doit être présentée et perçue comme tel de sorte que les victimes, leurs proches, les auteurs de délits ou de crimes savent qu'ils ne sont en rien exclus de la communauté. Leur avenir ne peut se construire que dans un vivre-ensemble

sain et restauré.

Saluons cette inscription dans la loi des mesures de justice restaurative, même si nombre de préjugés devront encore tomber.

Jacques Gradt\*

\*D'après deux articles de Eric Rommeluère, membre de la Plateforme multiprofessionnelle pour la justice restaurative.

## L'EXEMPLE DE L'AFRIQUE DU SUD

La Commission Vérité et Réconciliation a été créée en Afrique du Sud en 1995 à la suite de longues et difficiles négociations entre l'A.N.C.(African national Congress) espérant la poursuite des responsables des crimes commis pendant l'apartheid et le gouvernement exigeant une amnistie pure et simple. Elle eut pour tâche d'assurer une gestion politico-juridique du passé dans

le but de promouvoir l'unité nationale et la réconciliation dans un esprit de paix. Sous la direction de Mgr Desmond Tutu, une équipe représentant toutes les tendances politiques fut chargée d'entendre les candidats à l'amnistie et d'évaluer leur sincérité, de permettre aux victimes de s'exprimer et de faire connaître leurs souffrances, de proposer des formes de réparation et de dédommagements.



La commission Vérité et Réconciliation présidée par l'archevêque anglican Desmond Tutu

Il ne s'agissait pas d'une instance de jugement mais d'un lieu de promotion de la repentance et de la contrition qui se proposait, en échange d'un aveu sincère, public et complet des crimes politiques commis entre le 1er mars 1960 et le 10 mai 1994, d'offrir l'amnistie et d'accoucher d'une société libérée de son passé. La Commission a joué sur le registre consensuel en Afrique du Sud des principes chrétiens de la justice et du pardon. Cet effort a contribué à la normalisation du régime.

\*Tiré d'un article de Dominique Darbon, prof. de sc. pol. à Bordeaux et spécialiste de l'Afrique, sur Encyclopædia universalis.

Ils sont là, tous les quatre, ces imbéciles, dans la vingtaine, côte à côte sur le banc des accusés. On est dans la salle d'un tribunal. Et ces quatre-là sont très mal à l'aise. Salle comble. Pas fiers, les petits minables. Ils sont là, triste brochette de médiocrité, d'immaturation, d'irresponsabilité, pliés en avant, la tête sur leurs genoux, pour cacher leur visage dans leurs mains, incapables de faire face à leurs juges et aux victimes.

L'audience va se dérouler devant ces quatre qui, prostrés, ne montrent que l'arrière de leurs crânes rasés. Rien ne se passe qui pourrait faire débat, murmurer des explications, des débuts d'excuses. Il n'y en a pas un pour briser cette matinée bloquée, comme minérale. C'est à désespérer !...

Si ! Brusquement, une vieille femme se lève, grande et droite dans sa robe noire. Elle se tourne et fait face aux jeunes gens,

et, en les désignant du doigt, leur lance :

-Pourquoi avez-vous fait ça ? Je ne peux pas vous pardonner. Pourquoi je vais

### Ils sont là tous les quatre...

souffrir jusqu'à ma mort ? Vous êtes fous ou quoi ?...

Président, procureur et greffier s'arrêtent, lèvent les yeux par dessus leurs lunettes, sur le qui-vive. Avocats et policiers se redressent et tendent l'oreille. Alors un des garçons se dépie, se dresse, fait face, d'abord silencieux. Puis il regarde sa victime :

-Je regrette...Je voudrais simplement vous demander pardon.

Alors celle-là, encore debout, tend le bras

et pointe son index sur le garçon :

-Toi, je te pardonne, parce que tu m'as regardé !

Et il est certain qu'elle ne confond pas pardon et oubli.

Voilà comment un regard et des mots échangés viennent réhabiliter un coupable et sa victime, un coupable par sa victime, rendre sa pleine dignité à tous les deux, dans un entre-deux total. C'est là une justice sociale qui répare et remet debout. C'était en 1997, à Carpentras.

\*

Rapporté par Pierre Richaud, aumônier catholique, et Rémy Warnery, ancien aumônier protestant, Les Baumettes, novembre 2012.

autre dans le chapitre de la christologie (p. 187). Cet Amour est bien présent en la personne de Jésus de Nazareth. C'est un Amour qui n'hésite pas à affronter la vie et la mort afin de nous introduire dans une « Vie engagée ».

## 1. « L'horizon de la grâce », d'André Birmelé

L'immensité du territoire à parcourir et son aridité (le vocabulaire) peut retenir certains d'entreprendre ce périple. Pourtant, nous vivons une période qui demande plus que jamais de nourrir les fondamentaux de notre espérance. Nos théologiens écrivent beaucoup, le plus souvent sur des points particuliers de la foi, ou de la Bible. Dans ce numéro de « Hier et aujourd'hui » et les deux qui suivront, nous allons emprunter trois itinéraires aux reliefs différents.

Le premier, « L'horizon de la grâce », du professeur André Birmelé de la faculté de théologie de Strasbourg, nous offre un exposé de la totalité des fondements de la foi chrétienne ; nous parcourons ici les grands chapitres de la théologie : des preuves de l'existence de Dieu aux « fins dernières » (eschatologie), nous découvrons une lecture des thèmes qui alimentent la réflexion théologique depuis les premiers siècles de notre ère. Cet ouvrage a le mérite de présenter les grands thèmes bibliques sous une forme plus abordable que ne le sont, par exemple, « La Somme théologique » de Thomas d'Aquin ou plus récemment la « Dogmatique » de Karl Barth. Une disposition typographique nous aide à la lecture de ce livre en distinguant les arguments avancés des commentaires qui ont pu en être faits au cours du temps.

Une originalité du professeur Birmelé est d'introduire sa réflexion par un commentaire de la parabole dite du « Fils retrouvé » (que l'on pourrait aussi appeler la parabole du Père bienveillant). Cette introduction laisse entrevoir le fil conducteur qui nous amène des preuves de l'existence de Dieu à l'eschatologie. Sans oublier de mentionner ce que furent, le plus souvent, les thèmes principaux qui nous parlent de l'existence de Dieu (toute-puissance, omni-science...). Dieu nous est présenté ici comme un Dieu d'Amour. Ce Dieu d'Amour, nous le retrouvons entre

Il ne nous appartient pas de présenter ici, en quelques lignes, cette résurgence renouvelée du Dieu Amour dans chacun des chapitres. Cet Amour conduit vers la fin de l'ouvrage et ouvre une perspective nouvelle de notre participation dynamique à la vie de ce monde. La Grâce (= Présence, mot plus accessible à nos contemporains) est la semence d'un ordre qui a toute sa réalité bien que nous ne puissions l'appréhender pour le moment dans sa totalité. C'est pourquoi l'auteur rappelle les textes des paraboles (p.392) comme garantie de l'espérance proposée. Cet Amour-Présence se manifeste dans tous les aspects de la pensée chrétienne, là où nous avons tendance à introduire une réflexion intellectuelle (voir l'histoire des premiers conciles). De cet Amour, nous sommes les dépositaires et les représentants dans le monde.

La difficulté pour les chrétiens de rendre compte de ce Dieu d'Amour ne vient-elle pas de la double origine de l'Eglise : origine divine, origine humaine ? Même si l'œcuménisme nous fait progresser dans l'approche les uns des autres, les différences restent peut-être trop visibles au regard du non croyant. Nous n'en sommes pas encore à la « légitime diversité » (p. 279). « Nous n'avons pas encore atteint le stade où les différentes Eglises peuvent se reconnaître mutuellement comme des expressions pleines et authentiques de l'unique Eglise de Jésus Christ », écrit André Birmelé à la page 334. Cet ouvrage est une invitation à renouveler notre approche biblique et théologique de ce à quoi nous voulons nous référer pour témoigner de l'Amour, et vivre dans l'Espérance.■

André Birmelé

L'horizon de la grâce

Ed. Le Cerf, 473 p. 25€

## MOTSCROISES JARDIN BOTANIQUE BIBLIQUE 1

Par B.P. Chavannes



### Horizontalement

1. « Je le suis », dit Jésus – et .... – encouragement à sauter. 2. Un jardin porte ce nom - les Israélites en assaisonnaient leurs mets en Egypte. 3. Une espèce de roue. 4. Selon Esaïe les roues du chariot ne doivent pas passer sur lui. 5. Le bois dont est faite l'arche de l'alliance. 6. Nourriture de Jean le Baptiste - celui du violon est agréable. 7. Initiales d'un comte français du 18<sup>e</sup> siècle qui prit la ville de Madras aux Anglais - tête de blé - façon familière d'interpeller quelqu'un. 8. Peut être celles des fruits ou des légumes. 9. Dieu lune vénéré à Ur - rumeur. 10. Produisent du blé ou autre chose - titre du Pape. 11. Drame japonais - forme d'un fruit. 12. Actuellement un fruit exporté par Israël.

### Verticalement

A. Excellent en salade. B. Propriétaire du jardin d'Eden - ne peut pas être atteinte à pied - on y prépare des huiles. C. Lettre grecque - à l'intérieur du pain - mère anglaise. D. Prénom de Blum. E. Noé en planta le premier - plante qui fournit du tissu. F. Article - sans taches - petite compagnie. G. Il peut être floral - le maraîcher détermine la quantité de ses légumes. H. Pieuses initiales - parti en perte de vitesse - divinité égyptienne. I. Champion - choix. J. A manger avec des lardons - contre juridique. K. Se nourrit des graines - nourrice de Dionysos - entreprends. L. L'aigle le fit avant de fondre sur sa proie - atomes.

### SOLUTION « LA TOUR DE BABEL »

#### Horizontalement

1. Tapages. 2. Oran - émoi. 3. ONG - ciment. 4. Eté - leu. 5. Dispersé. 6. En - Io - le. 7. Babylone. 8. Obus. 9. Briques - na. 10. Feu. 11. Langues.

#### Verticalement

A. Tour de Babel. B. ARH - INA. C. Pages - Brion. D. An - TP (travaux pratiques). E. CEE. F. Rio - Eve. G. Sem - sonos. H. Mêlé - E.B. (Emile Burnand). I. One - une. J. Bitume - saut

#### COMMENTAIRE

Après la visite du zoo biblique, nous entamons un parcours à travers le jardin botanique biblique. En ce qui concerne la Tour de Babel, nous avons reçu les réponses exactes de Pierre Clément (Boulogne-Billancourt), Françoise Coste (Alès) et Elisabeth Steiner (Lembach) ; avec une erreur, de Colette de Lepper (Bergerac) et Bernard Planchon (Agen) ; et une grille incomplète de René Grimaldi (Valence). Vous pouvez adresser vos solutions à B.P. Chavannes, 38 rue Molkenbronn, 67380 Lingolsheim ou par courriel [blaise.chavannes@evc.net](mailto:blaise.chavannes@evc.net)



# Parmi les livres

de Madeleine Besson



**Inès de Kertanguy, Madame Campan, Première femme de chambre de Marie-Antoinette, Ed. Tallandier 2013**

Jeanne-Louise-Henriette Genet naquit en 1752 à Paris. Education brillante. Elle entre au service des filles de Louis XV comme lectrice. Puis s'attache à la personne de Marie-Antoinette. Celle-ci, venant de la cour rigide de sa mère Marie Thérèse, est éblouie par les fastes de Versailles. Totalement dévouée à la reine et à Louis XVI jusqu'à leur mort sous la Terreur, elle nous peint Marie-Antoinette comme une femme imprégnée par son entourage brillant, mais souvent malveillant et corrompu qui l'a faite responsable de tous les maux. Nul comme Henriette n'a connu la reine comme une personne intelligente et bonne, soutien de son mari jusqu'à la mort.

Après la Révolution, Henriette retourne à sa vocation d'éducatrice en fondant une école pour jeunes filles à Saint Germain en Laye avec les encouragements de Bonaparte, puis de Napoléon. Discipline monacale. Hortense de Beauharnais et Caroline Bonaparte seront des élèves prestigieuses.

Madame Campan nous fait découvrir sous un jour nouveau une période agitée oppressante à travers le regard acéré de la petite et de la grande Histoire. Un peu long.

## Aux inscrits à la rencontre de Sète

On sera près de 130 à notre rencontre H et A du 6 au 8 octobre au Lazaret, rue du Pasteur Benoît, La Corniche à Sète (voir plan). Accueil le lundi 6 dès 15h. Ouverture à 16h. Parking dans la propriété. Autoroute A9, sortie Sète. Dans Sète, direction Béziers puis la Corniche. A 4 km de la gare SNCF. Prendre le bus n°3, arrêt plan de la Corniche. Draps et linge de toilette fournis. Repas : des régimes spécifiques pourront être préparés. Se signaler sans tarder au près de JC Odier. Soirée du lundi : gospel avec les Denim Singers. Mardi 7 : moment de culte, puis deux interventions (matin et fin d'après-midi) du professeur Jean-François Collange (Strasbourg) sur « Les chrétiens et l'Europe à la recherche

▶▶▶ suite page 8



**Jean-Jacques Bourdin, L'homme libre, France Loisirs 2014**

J-J Bourdin est un journaliste qui ne laisse personne indifférent. Il a imposé des règles strictes à ses invités. Son style est direct et sans complaisance. Toutes les grandes figures de l'Etat (gouvernement et opposition) savent que l'exercice sera rude, mais toujours franc. L'auditeur et le spectateur seront seuls juges.

Bourdin nous emmène dans les coulisses de ses rencontres avec François Hollande, Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, Marine Le Pen, Jean Luc Mélançon, Ségolène Royal, etc. Il affiche son exigence et n'épargne aucun conservatisme politique ou citoyen. Il dénonce l'esprit partisan. Journaliste farouchement indépendant, il rappelle chacun à ses responsabilités face à une opinion publique inquiète et troublée. La voix de RMC.

## Il ne sait plus qu'il est mon père, Pierre Hédrich, (Regard & Voir 2014)

La lecture du livre si émouvant de Pierre Hédrich sur son père Charly devrait intéresser nombre de collègues retraités. « Hier et aujourd'hui », disons-nous. Comme si « aujourd'hui » était le temps de ne rien savoir pour demain, mais aussi de ne plus rien savoir d'hier ! Car dans le cas particulier de la maladie d'Alzheimer dont notre collègue Hédrich va souffrir pendant dix ans, il s'agit bien d'une sorte de discordance des temps. Engagé en 1944 dans l'armée de libération, il demande soixante et dix ans plus tard « Est-ce que la guerre est finie ? » Aussi l'un des cinq fils peut-il intituler son recueil de ces années de blanche mémoire et de parole de plus en plus silencieuse « Il ne sait plus qu'il est mon père ».

Je ne saurais trop recommander la lecture de ce récit d'un accompagnement filial et douloureux d'un père qui « perd la tête », la mémoire et la parole. Certes, les remarques et réflexions de P. Hédrich sont d'une pudeur transparente et d'un respect humain total tels qu'une émotion partagée nous saisit à chaque visite racontée. De plus, le récit se situe à plusieurs niveaux, l'auteur est un artiste qui nous propose moins un tableau noir qu'un choc de couleurs complémentaires. Le récit tient en effet de la saga familiale, avec la fidèle épouse, la mère au simple courage, et les fils librement engagés, et les amis du peuple des petits gens, ou parfois de « ceux qu'on nomme grands ». Mais on baigne aussi dans l'atmosphère chrétienne, plus évangélique que religieuse, plus missionnaire que liturgique, à la Mission Populaire en divers postes, à la Croix Bleue, à l'ACAT ou encore à notre APF.

De plus, les analyses de la médecine comme le concours des aides soignantes sont constamment évoqués avec gratitude de la part de l'entourage et non sans un certain humour de l'auteur. Que Marie de Hennezel ait préfacé le livre indique bien la portée psychologique et sociale de ce témoignage. Enfin, ce livre est très bien écrit. Le père déchire sans cesse un dernier livre jamais lu, le fils déchiffre encore une parole à demi-mots. « Il y a des silences pleins et des paroles vides ». Des « mots contre les maux », dit une parole facile, ici une écriture de feu doux et de lumière vespérale, pour réchauffer un peu et éclairer encore la nuit de chaque jour. Mais « le matin vient », comme le disait un prophète dans cette Bible hors d'usage où Charly Hédrich fréquenta longtemps le Dieu de Jésus-Christ.

Michel Leplay

Pierre Hédrich, *Il ne sait plus qu'il est mon père*, préface de Marie de Hennezel, Regard & Voir éd. 2014, 233p, 14,10€

# Le semeur sortit pour semer

(Matt. 13 / 4)

**Q**ue de fois avons-nous prêché sur cette parabole bien connue et combien nous aimions l'utiliser en catéchèse pour bien montrer la force d'évocation des paroles de Jésus, quand il emploie l'image et l'énigme. Ici cependant l'énigme est claire puisque Jésus en apporte lui-même l'explication à tous les siens, à ceux qui «ont des oreilles pour entendre», à ceux qui sont capables de comprendre et de la recevoir pour leur vie de foi et dans leur cœur.

Aujourd'hui l'image du semeur semant à toute volée n'est plus aussi parlante qu'autrefois, puisque notre monde agricole, comme partout, connaît la mécanisation, que les semoirs sont eux aussi automatisés et que le paysan est devenu quasi informaticien, en ce siècle de la rentabilité ! Pourtant même ringarde, cette image agreste reste forte et impressionne car il est un peu fou ce semeur qui sème à tout vent: quel est l'homme



Paysan Breton Hebdo

*Malgré la mécanisation, l'image du semeur parle encore aujourd'hui*

qui ainsi jetterait le grain tout au long des routes, dans les fourrés et la terre sans profondeur ?

Oui, pas de terre réservée, pas de terre méprisée... Tout est bon pour la chance de la graine ! Oui, ce semeur est un peu fou et téméraire aux yeux des gens de bon sens et des agriculteurs avertis. Semer à tout vent et à tout horizon, sans discrimination et choix préétablis, n'est-ce pas là la clef de l'énigme et le signe vivifiant de la grâce divine ?

La Parole est semée en tous les terrains et dans les diverses étapes de ma vie : je peux me reconnaître

tantôt au bord du chemin, tantôt dans le sol empierré ou épineux, tantôt aussi dans le jardin fertile. Oui, la grâce sans limite attend toujours ma réponse et ma conversion pour surmonter ma surdité du cœur et émonder mon terrain. Mais en tout cela le mystère du Royaume peu à peu s'éclaircit et quand, Seigneur, une graine de ta Parole ensemence ma vie, tout avec Toi peut recommencer !

Alors, après les semailles du Père, bonnes récoltes et belle rentrée à tous !

Jean Tartier

## LE CARNET

### Bienvenue aux nouveaux retraités

Corinne AKLI, L'IbâtreX, 53 allée Dr Laures, 83000 Toulon. Hélène BEGOVIN, 42 rue de St Agrève, 43190 Tence. Bernard CROISSANT, rue de la Piscine, 26200 Dieulefit. Henri FISCHER, 2 chemin de St Jean, 26600 Chanas Curson. Evelyne JOUVE, Fondation J. Bost, 24130 La Force. Hervé MISSEMER, 17 rue J. Macé, 07100 Annonay. Jacques Noël PERES, 49 rue G. Lamé, boîte 10, 75012 Paris. Isabelle PIERRON-ROUGET, 12 Clos de sous les terres, 74310 Servoz. Emmanuel RAKOTO, 21 rue Matine, 34600 Faugères. Ces collègues des églises membres de la FPF qui entrent à la retraite reçoivent automatiquement notre bulletin de liaison. Bienvenue parmi nos lecteurs.

### Confiés à Dieu :

Le 07-05-2014 : Mme Gilbert BEAUME, née Christiane Dumesnil, 77 ans.  
Le 12-05-2014 : Jean BOYER, 89 ans.  
Le 17-07-2014 : Daniel LAUVERJAT, 91 ans.  
Le 24-07-2014 : Jean-Marc SAINT, 79 ans.  
Le 27-08-2014 : Robert AMEDRO, 82 ans.  
Le 27-08-2014 : Mme veuve André HAPPEL, née Huguette Joanin, 91 ans.  
Le 31-08-2014 : Daniel LYS, 89 ans.

*Rectificatif : Paule Vernier, née Gervit, dont nous annonçons dans H et A de juin le décès le 2 mars dernier, n'avait pas 93 ans mais 87 et était la veuve de Charles et non de Philippe Vernier. Veuillez nous pardonner ces fâcheuses erreurs.*

## Aux inscrits à la rencontre de Sète

►► suite de la page 7

de son âme ». Après-midi : Sète vue d'en haut et quartier de pêcheurs ou visite de l'espace Georges Brassens. En soirée : variété avec un artiste et chant par la chorale H et A. Mercredi 8 au matin : intervention de la Fondation pour les ministres des Eglises protestantes de France. Culte avec sainte cène présidé par Michel Bertrand. A 14h, séance de clôture. Dispersion à 15h.

## Attention finances !

*Le trésorier de H et A est inquiet. Tout juste en caisse de quoi régler ce numéro. Il serait reconnaissant que les amis lecteurs n'ayant pas encore versé une contribution en 2014 l'aident à voir l'avenir plus sereinement.*

## Hier

*et aujourd'hui*

Directeur de la publication : Jean-Claude Odier  
119 route d'Uzès - 30000 Nîmes.

Tél./Fax 04 66 26 85 77. e-mail : jean-claude.odier@wanadoo.fr

Equipe de rédaction : Daniel et Madeleine Alègre, Elisabeth Argaud, Jacques et Mireille Bouvier, Raymond et Dominique Dupart, Jean-Claude et Françoise Odier, Denis et Jacqueline Rafinesque.

Imprimeur : Esqualis - 8, rue de Berne - 30000 Nîmes.

Versement de la contribution : Chèque au nom de l'Amicale des pasteurs à la retraite. CCP Paris 10603-80T à adresser à : Raymond Dupart - 7, chemin des Pins - 30100 Alès.

ISSN 1169-9116

Ce bulletin vous est adressé gratuitement.

N'oubliez pas votre contribution annuelle à l'Amicale : 10€ ; soutien : 25€.

Siège social :  
47 rue de Clichy - 75009 Paris